

CLASSIC MID-AMATEURS DE COGNAC

Golf du Cognac - Du 19 au 20 SEPTEMBRE 2020

Email : golfducognac@gmail.com - Tél : 05 45 32 18 17 – www.golfducognac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

Edition du 18 août 2020

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 30 ans ou plus la veille de l'épreuve
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 45 joueurs au maximum d'index ≤ à 15,4
- **1 Série Dames** : comprenant 15 joueuses au minimum d'index ≤ à 18,4

Limitation du Champ : Le Club doit respecter lors des inscriptions pour les Dames, lorsque la série existe, les nombres minimum fixés par les quotas établis ci-dessous. Dans les limites du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards. La répartition des wild cards est du ressort du Club organisateur après accord de la Ligue.

Le nombre maximal de joueurs autorisé est de 60 incluant les dames et wild cards

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

Pour les Grands Prix Mid-Amateurs, les joueurs seront retenus dans l'ordre ci-dessous à la date de clôture des inscriptions :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames qui seront attribuées par ordre des index,
- par l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs,
- par l'ordre des index,
- par l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

Wild Cards : Le club organisateur dispose de 5 wild-cards (incluses dans les 60 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard lundi 14 septembre 2020.

Classement : Le classement du Classic mid Amateurs de Cognac est un classement en brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs

Pour le 1^{er} tour les départs se feront dans l'ordre des index croissants

Pour le 2^e tour les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

III - ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront exclusivement par internet sur notre site <http://www.golfducognac.com> **avant vendredi 04 septembre 2020, minuit**. La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le Vendredi 18 septembre 2020 sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Droits d'inscription fixés comme suit :

Mid Amateurs : Membres du club 30€ Extérieurs 80€
Tout joueur déclarant forfait après le vendredi 18 septembre 2020, minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements / inscriptions

05 45 32 18 17

www.golfducognac.com/le-mid-amateurs-de-cognac/